

# PROGRAMME D'ASSURANCE ACCIDENT

## Étapes à suivre pour la réclamation

\*\* ATTENTION ! L'assuré doit tout d'abord envoyer sa demande à l'assureur de tout autre régime d'assurance maladie (assurance personnelle); si les frais ne sont pas remboursés intégralement, il fait alors parvenir à AXA tous les Relevés de prestations.

**1. Remplir le formulaire OFFICIEL de la compagnie d'assurance AXA**

**2. Le faire approuver par l'Association régionale**

**3. Le faire parvenir à la Fédération**

**4. La Fédération doit approuver et faire suivre le formulaire à la compagnie d'assurance.**

### Quels sont les délais avant d'obtenir un remboursement

Il y a un minimum de 30 jours à partir de la date de réception à la compagnie d'assurance.

### Ouverture d'un dossier

1. Le formulaire de réclamation dûment rempli. ( il est à noter que tout dossier incomplet entraîne un retard dans le processus de remboursement)

2. Si le réclamant possède déjà une assurance personnelle, il est important de le noter à la ligne 18.

3. Il est obligatoire de joindre la déclaration du médecin traitant (sauf pour la réclamation de frais d'ambulance).

**LA DÉCLARATION D'UN PHYSIOTHÉRAPEUTE N'EST PAS VALIDE.**

4. Veuillez prendre note que vous devez faire l'ouverture de votre dossier dans les 30 jours suivant la date de l'accident (même si vous n'avez pas terminé vos traitements.)

### Ce qui n'est pas couvert

1. La compagnie d'assurance ne rembourse jamais plus de 80% de la facture.

2. Aucun remboursement n'est accordé pour une tendinite ou une élongation musculaire.

3. Si le réclamant s'est blessé lors d'une activité non sanctionnée par la Fédération, la réclamation sera automatiquement refusée.